



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE  
TEL 04.66.82.14.77  
FAX 04.66.82.35.26  
mairie.aigueze@orange.fr  
www.aigueze.fr

## Compte rendu du conseil municipal

**Du Mardi 15 Juin 2021 à 18h30**

Le conseil Municipal s'est réuni le **mardi 15 Juin 2021 à 18 H 30** sous la Présidence du Maire Charles Bascle.  
**Présents Charles Bascle, Alain Nicolet, Jean Grouwet Christian Marron, Esteben Ranc, Françoise Jadoul-Rietjens, Yvette Grimaud**

Procurations : Sylvain CHABOT donne procuration à Yvette GRIMAUD.  
Crhistel SICARD donne procuration à Françoise Rietgens  
Celine Bruguier donne procuration à Charles Bascle  
Secrétaire de séance : **Christian Marron**

Approbation du compte rendu du précédent conseil à l'unanimité.

### Délibérations :

#### 1 .Délibération modificative pour le financement de l'horodateur

Changement d'affectation budgétaire pour nous permettre de récupérer de la TVA

Décision à l'unanimité

#### 2 Renouvellements de la convention d'adhésion à l'agence technique départementale du Gard

Cette agence nous guide notamment pour les marchés publics

Décision à l'unanimité

#### 3 Signature de la convention avec l'école de St Julien

Décision à l'unanimité.

### Points d'information :

#### Formation des bureaux de vote pour les prochaines élections départementales et régionales

Ces deux élections se dérouleront dans le local sous la mairie dans le respect des règles de distanciation, du gel hydro alcoolique sera à disposition. Le port du masque est obligatoire et les électeurs seront admis dans le bureau de vote un par un.

Alain Nicolet fait un point sur les loyers impayés à la Blanchisserie. Le conseil approuve la décision d'entamer une procédure par l'intermédiaire de notre Avocat.

Suite à notre rencontre avec les responsables de la DDE, à la Blanchisserie, le marquage au sol sera refait ainsi que le débroussaillage des fossés sur la départementale 141 entre le croisement d'Aiguèze et le pont de St martin.

L'Installation du système de vidéo protection devrait débuter dans les prochains jours.

Signature de la Charte GRISBI Acheter local.

Cette charte à pour but de privilégier les achats locaux et le développement économique des TPE-PME

Application Panneau Pocket

Il s'agit d'une application (nationale) téléchargeable gratuitement, sur laquelle chaque commune peut diffuser de l'information. L'agglo prend en charge les frais d'abonnement pour les communes.

Le maire informe de l'étude d'un nouveau projet grand Site qui pourrait concerner le territoire des gorges de l'Ardèche.

Jean Grouwet fait un point sur les travaux en cours en particulier du réaménagement de la cave voutée sous l'ancienne école libre, afin de pouvoir y ranger le « Glutton »

La séance est levée à 20 h

A AIGUEZE le 16 juin 2021

Le Maire Charles Bascle